Image not found or type unknown

Un étrangé (USA) sans statuts particulié peut il me facturer?

Par **Valentin Forler**, le **05/06/2017** à **10:18**

Bonjour,

Je suis actuellement dans une situation délicate. J'ai fait appel à un développeur pour application mobile sur un site de freelance qui me paraissais tout a fait convenable. Après avoir constitué le cahier de charge et signer le devis, le développeur en question à commencé la réalisation de l'application. Quelques jours plus tard il m'annonce être américain et ne pas avoir de statuts, de société ou de personnalité morale. J'ai d'abord pensé qu'il prenait tous les risques mais de nombreux amis m'ont mit en garde fasse au travail dissimulé et aux sanctions possible. Je sollicite donc un peu d'aide car je vous avoue être un peu perdu.

En vous souhaitant une agréable journée!

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés